PROE
Programme régional océanien de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

PROTÉGEONS LES BALEINES DU PACIFIQUE, NAVIGATRICES DES OCÉANS

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER :	PROE 2/22/1	**À l'attention de :**	Points de contact nationaux du PROE
DATE :	2 juin 2017		Organisations du CORP
CIRCULAIRE :	17/27		Organisations partenaires du PROE

OBJET : Plan de mise en œuvre de la performance (PIP) du PROE

Chers membres du PROE,

Lors de leur 27e Conférence, les Membres du PROE ont approuvé le nouveau plan stratégique décennal du PROE. Suite à l'adoption du document, le Secrétariat a été chargé de rédiger un projet de Plan de mise en œuvre de la performance ainsi qu'un Cadre des résultats (qui, ensemble, forment le PIP) portant sur 2 ans. Ce PIP constitue un mécanisme de haut niveau pour planifier et présenter des rapports sur l'efficacité à mettre en œuvre des actions en vue de réaliser les objectifs stratégiques décennaux. La durée de deux ans du PIP correspond au changement intervenu dans les modalités de gouvernance, qui ont modifié la visée de notre budget-programme, passé de 1 à 2 ans.

Les Membres ont également approuvé l'établissement d'un groupe des Amis de la présidence (Friends of the Chair FoC) chargé de travailler de concert avec le Secrétariat pour développer le premier PIP, qui devrait être présenté pour examen lors de la 28e Conférence du PROE.

Depuis quelques mois, le Secrétariat collabore avec les Amis de la présidence afin de rédiger une première ébauche du document, destiné à être présenté lors de la 28e Conférence du PROE.

Une copie de cette première ébauche est jointe à la présente circulaire afin de vous donner, à vous et à vos collègues, l'occasion d'examiner la forme et la portée éventuelles de notre premier PIP, au début de son développement.

À noter qu'il nous fallait déjà avoir une idée précise du format du PIP pour pouvoir créer la structure de base de notre budget-programme bisannuel, qui doit par ailleurs être approuvé lors de la 28e Conférence du PROE (qui se tiendra du 19 au 21 septembre 2017).

Veuillez également noter que, selon les souhaits émis lors de la 27e Conférence du PROE, nous nous attelons à élaborer les bases de ce que seront les « Plans d'action par pays » qui doivent être joints au PIP. Puisque la 27e Conférence du PROE n'a pas défini précisément ce que devait être un Plan d'action par pays, ni examiné les processus nécessaires à leur développement et à leur tenue à jour, nous sommes en train d'élaborer un portfolio, pays par pays, des projets actuels et convenus. Celui-ci servira de point de départ aux discussions de la 28e Conférence du PROE.

Nous vous saurions gré d'examiner le projet ci-joint. Vos commentaires sont les bienvenus, puisqu'ils permettront d'affiner ce document et de créer le projet définitif qui sera présenté lors de la Conférence du PROE.

Cordialement,

Kosi Latu
Directeur général